

Communiqué de presse

Angoulême, le 9 mai 2025

Perturbation orageuse : Renforcement des dispositifs départementaux

Samedi 10 mai 2025 : Perturbation orageuse : Renforcement des dispositifs départementaux

Les prévisions météorologiques annoncent l'arrivée d'une importante perturbation orageuse sur le département de la Charente samedi 10 mai à compter de 17h.

Cet épisode météorologique sera marqué par des orages violents, accompagnés localement de rafales de vent pouvant atteindre 90 km/h, de forts cumuls de précipitations pouvant atteindre 60 mm, ainsi que de chutes de grêle ponctuelles. Le pic d'intensité est attendu entre 17h et 22h.

La zone la plus exposée se situerait à l'ouest d'un axe Ruffec – Angoulême – Blanzac, notamment vers l'ouest du département, où les précipitations seront les plus intenses.

Face à ces conditions, le Département met en place une vigilance renforcée. Les agents de la Direction des Routes et de l'Aménagement sont mobilisés et en lien direct avec le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

En complément, les effectifs seront temporairement augmentés : deux agents supplémentaires seront déployés sur les ADA d'Aigre, Jarnac et Montmoreau, portant l'effectif total mobilisé à 16 agents. (10 en période d'astreinte estivale + 6 en renforts).